



CH-BIO-038

CERTIFICAT

N° 10697-08

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

LA SEMEUSE SA

Allée des Paysans-Horlogers 1, 2300 La Chaux-de-Fonds

mentionnées ci-après remplissent les exigences de l'**ordonnance sur l'agriculture biologique suisse**** :

café

Validité du certificat: 31 décembre 2020*

Décision de certification: Berne, le 19 juin 2019



ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet

Directeur du programme

Martin Widmer

Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits ou groupes de produits certifiés peuvent être commercialisés comme produits biologiques. Les produits certifiés sont spécifiés sous www.procert.ch, 'Certificats'.

ID-Certificat: 64364

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.

** Ce certificat répond aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (RS 910.18) ainsi qu'aux règlements 834/2007 et 869/2008 de l'Union européenne.